

Vous pourriez devoir vous inscrire auprès du ministère des Finances

Si vous avez récemment enregistré une entreprise auprès de ServiceOntario, vous pourriez avoir à l'enregistrer auprès du ministère des Finances pour [L'impôt-santé des employeurs](#) or [un autre programme fiscal](#).

Vous pourriez devoir vous inscrire à l'impôt-santé des employeurs et la payer si :

- Vous êtes un employeur avec des employés qui se rapportent à un établissement permanent en Ontario, ou vos employés sont payés à partir de la masse salariale de votre établissement permanent de l'Ontario, et
- Votre paiement excède le [montant d'exemption annuel auquel vous avez droit](#).

Si vous avez des questions ou souhaitez vous inscrire à l'impôt-santé des employeurs ou tout autre programme fiscal, veuillez appeler au ministère des Finances au numéro sans frais 1-866-ONT-TAXS (1-866-668-8297).

Veuillez consulter ontario.ca/finance pour obtenir des renseignements sur les programmes fiscaux, l'enregistrement et les paiements.